



**9 CONSEILS
POUR RÉUSSIR
VOTRE SEMAINE
EUROPÉENNE
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

DU 18 AU 24 NOVEMBRE 2019

CONSEIL N°1 : FAIRE LE POINT SUR VOS OBJECTIFS

La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées est un moment propice pour **communiquer, informer et sensibiliser** vos salariés sur le sujet du handicap. Avant d'envisager les actions que vous pourriez mettre en place dans l'entreprise durant cette semaine, il est important que vous fassiez **le point sur les objectifs que vous visez**.

Selon le degré de maturité de votre entreprise sur le sujet, selon vos ambitions, vos projets, ... vous pourrez choisir de **sensibiliser** vos collaborateurs, de les **rendre acteurs**, ou encore de lancer une démarche volontaire de **recrutement** ou de **mobilisation** sur le sujet du **maintien dans l'emploi...**

Le choix d'objectifs prioritaires vous guidera dans le choix des actions que vous mettrez en place durant la Semaine et vous permettra de définir le **fil-rouge** qui leur donnera une **cohérence**.

CONSEIL N°2 : TROUVER L'INSPIRATION AUPRÈS D'AUTRES ENTREPRISES.

Le Réseau des Référents Handicap (RRH) réunit dans toutes les régions, les entreprises engagées ou qui souhaitent développer des actions emploi handicap. Organisés et animés par l'Agefiph, les ateliers du RRH offrent un cadre d'échanges, de partage et de co-construction d'outils et de méthodes destinés à favoriser l'inclusion de collaborateurs handicapés.

En prévision de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, le RRH est l'occasion d'échanger avec d'autres entreprises sur la manière dont elles organisent leur Semaine, trouver des idées d'animation, identifier les prestataires proposant des actions de sensibilisation, ...

Pour en savoir plus :

- Renseignez-vous sur les rendez-vous du Réseau des Référents Handicap (RRH) auprès de votre interlocuteur Agefiph dans votre région.
- Consultez les témoignages d'entreprises sur www.agefiph.fr/centre-de-ressources?texte-recherche=semaine&f%5Bo%5D=types_ressources%3A179

CONSEIL N°3 : ORGANISER SES ACTIONS COMME UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Pourquoi ne pas exploiter les cinq jours ouvrés que dure la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées pour organiser une « **mini** » **campagne de communication** ? Chaque jour de la Semaine peut être l'occasion d'organiser un évènement, une action traitant d'un aspect du sujet handicap dans l'entreprise.

Pour cela :

- > Rapprochez-vous de la personne en charge de la **communication interne** qui pourra vous faire bénéficier de son savoir-faire et vous apporter son aide.
- > Assurez-vous du soutien de la **Direction générale** et des responsables d'équipes.

L'ouverture de la Semaine par un message du Directeur(rice) général(e) ou du DRH donnera de la crédibilité à vos actions et aura un effet mobilisateur.

- > **Identifiez et planifiez les actions** que vous envisagez tout au long de la Semaine.
- > Construisez un **budget prévisionnel** et assurez-vous d'avoir les financements nécessaires.
- > **Mobilisez les collaborateurs de l'entreprise** en amont de la Semaine en utilisant les supports de la communication interne (journal d'entreprise, newsletter, intranet...).

CONSEIL N°4 : UTILISER LES OUTILS ET SUPPORTS MIS À VOTRE DISPOSITION PAR L'AGEFIPH.

> **Handipoursuite**, un jeu de questions/réponses pour sensibiliser sur le handicap en général et dans l'emploi :

. Découvrez la **version en ligne** : www.handipoursuite.fr jouable sur PC et mobile. Contactez votre correspondant Agefiph en région pour obtenir gratuitement une version du jeu personnalisable (logo de votre entreprise, questions/réponses personnalisables).

. Découvrez la **version jeu de plateau** auprès de votre correspondant Agefiph en région. Intéressé ? Vous pouvez vous inscrire sur www.activateurdeprogres.fr et peut-être faire partie des 500 entreprises qui recevront un jeu ou commander votre boîte de jeu auprès du prestataire Agefiph¹ <http://handipoursuite.origis.pro/>

> Des **vidéos et dépliants** pour sensibiliser sur les sujets clés du handicap en entreprise

- . Qu'est-ce que le handicap ?
- . Comment se comporter avec un collègue handicapé ?
- . Comment faciliter votre retour à l'emploi après un arrêt de longue durée ?
- . Comment faire reconnaître son handicap ?

¹ Attention commande jusqu'au 20 septembre 2019 pour une livraison garantie début novembre.

Disponibles fin octobre 2019 :

- . Comment aborder le handicap avec son (futur) responsable ?
- . Comment gérer le handicap d'un (futur) salarié ?
- . Comment maintenir dans l'emploi un salarié devenu handicapé ou dont le handicap s'aggrave ?
- . Comment recruter un salarié handicapé ?

Vidéos et dépliants à découvrir et à télécharger sur www.activateurdeprogres.fr/Site/JeuEtDocs

> Une série de **6 affiches** pour informer et sensibiliser sur le handicap dans l'entreprise à télécharger sur www.activateurdeprogres.fr/Site/JeuEtDocs



Jeu de plateau

Affiches



CONSEIL N°5 : TÉMOIGNER SUR VOTRE ENGAGEMENT À L'EXTERNE AUPRÈS DE VOS CLIENTS, FOURNISSEURS, PARTENAIRES...

L'Agefiph invite toutes les entreprises qui agissent en faveur de l'emploi des personnes handicapées à témoigner de leur engagement en devenant Activateur de progrès en s'inscrivant sur www.activateurdeprogres.fr

Dès votre inscription validée :

- > Vous pouvez télécharger des outils (affiches, bannières...) Activateur de progrès.
- > Vous ferez peut-être partie des 500 entreprises qui auront la chance de recevoir un kit complet Activateur de progrès comprenant une boîte de jeu Activateur de progrès, des « goodies » (bracelets, stickers, badge...) et des affiches.

> Votre entreprise apparaît dans la liste des entreprises engagées www.activateurdeprogres.fr/Map/Index

Grâce à des outils faites connaître vos actions à vos clients, fournisseurs, partenaires via un mail les invitant à s'engager à vos côtés.



CONSEIL N°6 : ACCUEILLIR UNE PERSONNE HANDICAPÉE LE TEMPS D'UNE JOURNÉE.

Avec le dispositif « Un jour un métier en action », vous accueillez une personne handicapée sur une journée pour lui faire découvrir votre entreprise et vos métiers. C'est également l'occasion, pour les collaborateurs de l'entreprise, de découvrir les compétences d'une personne au-delà du handicap.

Pour en savoir plus :

- › Renseignez-vous auprès de votre correspondant Agefiph en région ou un conseiller Cap emploi ou Pôle emploi.
- › Déposez votre proposition d'accueil sur <https://1jour1metier.agefiph.fr>



**Un jour, un métier
en action**

CONSEIL N°7 : PARTICIPER AUX ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR L'AGEFIPH ET SES PARTENAIRES.

L'Agefiph organise durant la Semaine plus de 350 évènements sur l'ensemble du territoire. Forums, conférences, visites d'entreprises, ... le programme est riche.

Pour en savoir plus :

- › Le programme des évènements est à découvrir à partir d'octobre sur www.activateurdeprogres.fr
- › Vous souhaitez initier un évènement ou participer à l'organisation d'un évènement régional, renseignez-vous auprès de votre correspondant Agefiph en région.

CONSEIL N°8 : MOBILISER LES PARTENAIRES LOCAUX

La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées peut être l'occasion de vous rapprocher de **partenaires locaux** pour organiser des actions d'information et de sensibilisation au handicap.

> N'hésitez pas à contacter les **associations de personnes handicapées** telles que

- l'APF (www.apf-francehandicap.org),
- l'Unapei (www.unapei.org),
- APAJH (www.apajh.org),
- LADAPT (www.ladapt.net) ...

Elles sont des contacts utiles notamment pour informer sur les différents types de handicaps.

> Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (**ESAT**) et Entreprises adaptées peuvent être sollicités pour présenter leurs activités et les possibilités de sous-traitance : www.reseau-gesat.com, www.handeco.org

> **Côté sport**, les comités régionaux de la fédération handisport sont des ressources intéressantes permettant d'aborder le handicap au travers de la pratique sportive : www.handisport.org

> L'Agefiph, mais également ses partenaires Cap Emploi et Pôle Emploi sont présents dans tous les territoires.

Ensemble, ils organisent de nombreuses actions ouvertes aux entreprises durant la Semaine. Tous les contacts et liste des événements sont à découvrir sur www.agefiph.fr et www.activateurdeprogres.fr

CONSEIL N°9 : COMMUNIQUER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

Les réseaux sociaux sont un moyen efficace de valoriser les actions en faveur du handicap que vous menez mais également de témoigner de l'engagement de vos collaborateurs.

Sur Twitter, Facebook, LinkedIn... Invitez vos salariés à témoigner de leur engagement en postant leurs messages, photos et vidéos illustrant les collaborations avec les salariés handicapés avec le

#ACTIVATEURDEPROGRES

Retrouvez tous les témoignages Activateur de progrès sur le « social wall » : www.activateurdeprogres.fr/Wall/SocialWall



EXEMPLE DE PROGRAMME

En amont de la Semaine, inscription de l'entreprise comme Activateur de progrès sur www.activateurdeprogres.fr et téléchargement des supports de communication Agefiph mis à disposition.

En plus des exemples listés, vous pouvez intégrer la participation à un ou plusieurs évènements régionaux organisé par l'Agefiph et ses partenaires (en fonction du programme régional).

LUNDI 18 NOVEMBRE	MARDI 19 NOVEMBRE	MERCREDI 20 NOVEMBRE	JEUDI 21 NOVEMBRE	VENDREDI 22 NOVEMBRE
<ul style="list-style-type: none"> > Message du Directeur/trice général(e) ou du DRH à tous les collaborateurs pour informer sur les réalisations et ambitions de l'entreprise en matière de handicap + invitation à se mobiliser comme « Activateur de progrès ». > Information sur le programme des actions organisées durant la Semaine / utilisation des supports de communication « Activateur de progrès ». > Invitation des salariés à faire le point sur ses connaissances en matière de handicap en jouant au jeu en ligne et organisation d'un « challenge » entreprise. www.handipoursuite.fr 	<ul style="list-style-type: none"> > Accueil de personnes handicapées dans plusieurs départements dans le cadre de 1 jour 1 métier en action / Accueil et déjeuner en commun. Séance photos postés sur les réseaux sociaux avec le #activateurdeprogres www.activateurdeprogres.fr/Site/UnJourUnMetier > Atelier découverte des différents types de handicap + focus sur un handicap permettant d'aller au-delà des idées reçues en collaboration avec une association de personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> > Visite d'un Etablissements et services d'aide par le travail (Esat) ou d'une Entreprise Adaptée afin de découvrir leurs savoir-faire et les possibilités de sous-traitance. > Organisation d'une visite de l'entreprise ouverte aux demandeurs d'emploi handicapés, en collaboration avec Pôle Emploi et Cap Emploi : présentation de l'activité de l'entreprise, des différents métiers clés, des actions réalisées en matière de handicap. 	<ul style="list-style-type: none"> > Atelier de sensibilisation du personnel d'encadrement sur le thème du handicap. Animation par un conseiller Agefiph. > Atelier de sensibilisation sur le sujet du maintien dans l'emploi en collaboration avec le service santé au travail et le médecin du travail de l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> > Déjeuner dans le noir en collaboration avec l'association Valentin Haüy (ou une autre association de personnes aveugles). > Remise des prix du challenge entreprise « Handipoursuite » récompensant les salariés ayant fait le meilleur score. > Message du Directeur/trice général(e) ou du DRH à tous les collaborateurs pour un bilan de la Semaine et le remerciement de l'engagement de tous.